



**Association Scolaire Intercommunale
du Cercle de Corsier (ASICC)
Bureau du Conseil Intercommunal**
Av. Reller 22
1800 Vevey
asicercle@outlook.com



**Association Scolaire Intercommunale du Cercle de Corsier (ASICC)
Bureau du Conseil Intercommunal**
Av. Reller 22
CH-1800 Vevey
presidentci@asicc.ch – secretaireci@asicc.ch

ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE

Procès-verbal de la séance du 13 juin 2023

Salle du Conseil Communal,

Administration communale

1802 Corseaux à 20H00

Présents

Comité de direction

Mme Céline Murisier, municipale à Jongny
M. Hervé Liniger, municipal à Corsier-sur-Vevey
M. Laurent Paschoud, municipal à Corseaux
M. Gilbert Cavin, municipal à Chardonne

Chardonne

Mme Caroline Almond, conseillère communale
Mme Carine Neyroud, conseillère communale
Mme Madeleine Skinner, conseillère communale
Mme Mélanie Fort, conseillère communale
M. Jean-Philippe Mouron, conseiller communal

Corseaux

M. Forestier Patrick, conseiller communal
M. Roberto Trüb, conseiller communal
M. Jean-Paul Gremion, conseiller communal

Corsier-sur-Vevey

Mme Isabelle Mougneau, conseillère communale
Mme Marouska Soltermann, conseillère communale
Mme Mireille Roth, conseillère communale
M. Tiago Ribeiro, conseiller communal
Mme Véronique Deparis, conseillère communale

Jongny

Mme Corinne Ansermoz, conseillère communale
Mme Sandrine Félix, conseillère communale
M. Raphaël Ansermot, conseiller communal



**Association Scolaire Intercommunale
du Cercle de Corsier (ASICC)
Bureau du Conseil Intercommunal**
Av. Reller 22
1800 Vevey
asicercle@outlook.com

Mme Estelle Pietrolungo, conseillère communale

Présidence : M. Roberto Trüb

Scrutatrices Mmes Marouska Soltermann (Corsier) Madeleine Skinner (Chardonne)

Secrétaire Mme Corinne Borloz



Association Scolaire Intercommunale
du Cercle de Corsier (ASICC)
Bureau du Conseil Intercommunal
Av. Reller 22
1800 Vevey
asicercle@outlook.com

La séance débute par une présentation de Monsieur le préfet sur les compétences du CI, du CODIR, sur la surveillance et le droit d'initiative, les préavis du CODIR et les commissions du conseil/de surveillance.

Cette présentation est accompagnée d'un power point qui a été transmis à chaque délégué.e.s ainsi qu'au CODIR, en fichier PDF, le lendemain de la séance.

A l'issue de la présentation M. le Préfet précise encore qu'il se tient à disposition, de même que son bureau, si les conseillers ont un doute ou une interrogation sur les compétences ou sur la procédure adoptée pour un cas précis.

Le Président du Conseil prend congé de M. le Préfet en le remerciant chaleureusement pour ses explications et éclaircissements.

Nous passons à l'ordre du jour :

Ordre du jour

- 1. Appel**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance du 30 mars 2023**
- 4. Correspondance et Communications du Bureau**
- 5. Communication sur le futur Réseau d'Accueil de jour des enfants**
- 6. Election du bureau**
- 7. Election de la COGES**
- 8. Point de situation du Comité de direction par dicastère**
 - **Mme Murisier**
 - **M. Cavin**
 - **M. Liniger**
 - **M. Paschoud**
- 9. Communication de la déléguée au Conseil d'Etablissement**
- 10. Divers et propositions individuelles**

1. Appel

Monsieur le Président passe la parole à la secrétaire qui procède à l'appel.

17 membres sont présents

1 membre est excusé : M. Damien Chevenard



**Association Scolaire Intercommunale
du Cercle de Corsier (ASICC)
Bureau du Conseil Intercommunal**
Av. Reller 22
1800 Vevey
asicercle@outlook.com

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été modifié, le Président relit le nouvel ordre du jour

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Procès-verbal de la séance du 30 mars 2023

La discussion est ouverte :

Mme Mougneau s'interroge pourquoi le nombre de famille en attente pour le préscolaire n'a pas été mentionné ?

M. Cavin répond qu'étant donné que le Conseil Intercommunal n'a pas la compétence pour gérer le préscolaire, ces informations vous ont été transmises de manière informelle et ne doivent pas figurer dans le procès-verbal, ou s'il paraît la mention « informelle » doit figurer.

La parole n'est plus demandée.

La discussion est close.

Le procès-verbal de la séance du 30 mars est accepté à l'unanimité.

4. Correspondances et communications du bureau du conseil.

La démission de M. Alain Debétaz (Corseaux) a été envoyée au bureau, démission avec effet immédiat. Un nouveau membre sera assermenté lors de notre prochaine séance de septembre.

En date du 21 avril, un mail a été envoyé relatif à la garde des enfants durant les vacances. Nous aurons certainement l'occasion d'en parler plus tard dans la séance.

5. Communication sur le futur Réseau d'Accueil de jour des enfants

Mme Murisier précise qu'une information via chaque Municipalité nous sera communiquée par rapport à ce futur réseau.

Dans les grandes lignes, Mme Murisier informe qu'il y aura un réseau pour les 4 communes du cercle. Le réseau Lac continuera uniquement pour la commune de la Tour-de-Peilz. La gestion



Association Scolaire Intercommunale
du Cercle de Corsier (ASICC)
Bureau du Conseil Intercommunal
Av. Reller 22
1800 Vevey
asicercle@outlook.com

administrative de ce nouveau réseau sera confiée à l'ASICC, ce qui nécessitera une modification des statuts. Nous réviserons également en parallèle, le Règlement du Conseil intercommunal. Pour se faire, un mandataire externe nous accompagnera, financé par les communes.

Ce nouveau réseau verra le jour en 2025. Le réseau Lac reste opérationnel jusqu'à fin 2024.

Une commission consultative sera élaborée. Un membre supplémentaire, de chaque Municipalité, nous rejoindra afin d'examiner les enjeux financiers et politiques.

6. Election du bureau

Election du Président du Conseil Intercommunal

M. Roberto Trüb, Président actuel, est réélu de manière tacite et par acclamation en vertu de l'article 11 du règlement du Conseil intercommunal.

Election du Vice-Président.e. du Conseil Intercommunal

M. Tiago Ribeiro présente la candidature de Mme Isabelle Mougneau (Corsier)

Il n'y a pas d'autre candidat.e.

Conformément à l'article 11 du règlement du Conseil Intercommunal, Mme Mougneau est élue tacitement et par acclamation.

Election de deux scrutateurs. trices.

Les 2 scrutatrices actuelles, Mme Skinner et Mme Soltermann, nous font part de leur volonté de se représenter.

Il n'y a pas d'autres candidatures.

Mme Skinner (Chardonne) ainsi que Mme Marouska Soltermann (Corsier) sont élues scrutatrices de manière tacite et par acclamation.

Elections de 2 scrutateurs.trices. suppléant.e.s

Mme Sandrine Félix et M. Tiago Ribeiro sont élus de manière tacite et par acclamation.

7. Election des membres de la COGES

Les membres sont présentés commune par commune :

Corseaux M. Patrick Forestier

Le 2^{ème} candidat sera présenté à notre séance de septembre.



Association Scolaire Intercommunale
du Cercle de Corsier (ASICC)
Bureau du Conseil Intercommunal
Av. Reller 22
1800 Vevey
asicercle@outlook.com

Chardonne	Mme Carine Neyroud Mme Mélanie Fort
Jongny	Mme Corinne Ansermot M. Raphaël Ansermot
Corsier	M. Tiago Ribeiro Mme Mireille Roth

L'ensemble de la COGES est élu de manière tacite et par acclamations.

8. Communications du Comité de direction par dicastères

Mme Murisier :

Des annonces ont été publiées pour les UAPE. Ces annonces font suite à un départ à la retraite et un déménagement. Nous recherchons également une personne fixe pour la commune de Chardonne.

Nous avons également besoin de ressources pour le secrétariat général, un poste d'assistant comptable a été mis au concours.

M. Cavin :

Communique de manière « informelle » :

La SAP de Corsier est en place et marche bien. Nous étudions actuellement une nouvelle structure au Mt-Pèlerin. Le Conseil communal votera prochainement un prêt pour l'Association de la maison du Pèlerin dans le but de réaliser des travaux de transformations. Si le prêt est accepté et qu'il n'y a pas de recours, nous avons bon espoir d'ouvrir cette structure pour fin 2024.

M. Liniger :

L'ASICC est locataire des bâtiments appartenant aux communes respectives. Cette année, nous avons organisé plusieurs visites de ces locaux. Cela nous permet d'échanger avec les représentants des communes qui gèrent ces biens, ainsi qu'avec les responsables d'unités. En cas de problèmes, nous assurons également une coordination entre les deux parties et transmettons les informations au CODIR. Ces visites nous offrent une vision d'ensemble intéressante. De plus, elles nous permettent de dresser un état des lieux à ce jour, de le reporter l'année suivante et de vérifier si les problèmes persistent. Dans l'ensemble, les résultats obtenus jusqu'à présent sont plutôt encourageants. Nous poursuivrons donc cette démarche avec les différents locaux.

Parallèlement, les études vont gentiment se préparer pour le nouveau collège. Bientôt une sélection de bureaux d'architectes et autres vont être mandatés.



**Association Scolaire Intercommunale
du Cercle de Corsier (ASICC)
Bureau du Conseil Intercommunal**
Av. Reller 22
1800 Vevey
asicercle@outlook.com

M. Paschoud :

Point de situation sur la problématique de l'asile / création de la TASK Force

L'EPS réorientait en général les élèves allophones résidants dans le Cercle à Vevey à partir de la 5P. Depuis 2021, les possibilités d'accueil à Vevey sont réduites et la majorité des élèves allophones, entre autres ukrainiens, a été accueillie sur nos 5 collèges.

L'ouverture de centres EVAM à Vevey, notamment celui de l'Avenue Reller à Vevey, situé à quelques centaines de mètres de notre établissement, conduisent l'EPS à se montrer solidaire avec les établissements scolaires de Vevey, qui devrait accueillir à terme jusqu'à 80 élèves.

La rentrée 23-24, l'EPS continuera à accueillir les élèves allophones résidants dans nos communes et créera 2 groupes. Le premier constitué d'élèves de 9 à 11 et le second d'élèves de 7-8. Ces groupes, rattachés à des classes, travailleront dans les salles de dégagement des locaux provisoires de la Bourgette et seront complétés par une dizaine d'élèves provenant de Vevey.

Comme chaque année en cette période, l'EPS est en train de travailler sur l'enclassement des élèves de nos communes. Outre les contraintes fixées par l'Etat, dont l'enveloppe pédagogique, l'EPS est confrontée à de nombreuses contraintes organisationnelles :

- L'augmentation du nombre d'élèves se poursuit,
- Les salles de classes vacantes se font rares.
- Les salles d'EPH sont saturées (1 salle de gym pour 12 classes)
- L'habitat dispersé et 5 collèges où peuvent être scolarisés les enfants, d'où une organisation des transports complexe qui nécessitera 1 bus supplémentaire pour l'année prochaine.

Au vu de ces contraintes, L'EPS fait des miracles ! Remerciements à son conseil de direction qui fait de son mieux pour que les budgets de l'ASICC restent le plus bas possible.

9. Communication de la déléguée au conseil d'établissement

Le 16 mai dernier, la 2e séance du Conseil d'établissement a eu lieu. Le projet de communication entre l'école et les parents des élèves se poursuit. La discussion s'est portée sur les outils, les moments et la manière de communiquer, la nature et le contenu des messages, l'utilisation du site internet de l'école, un aide-mémoire par rapport à la scolarité, les documents autorisant le partage des références des parents, les informations par rapport au transport (panne retard entrave sur la route) et quelques autres sujets. Cette discussion était principalement entre le quart parents et le quart de l'établissement scolaire. Au terme de la discussion, un groupe de travail s'est constitué comprenant les représentants du quart de l'établissement scolaire, du quart parents et un membre des représentants de la société



Association Scolaire Intercommunale
du Cercle de Corsier (ASICC)
Bureau du Conseil Intercommunal
Av. Reller 22
1800 Vevey
asicercle@outlook.com

civile. Une charte de communication a été rédigée le 5 juin.

De nouveaux membres ont rejoint le Conseil d'établissement. Suite à 2 émissions précédentes, 2 nouveaux membres qui représentent l'établissement scolaire ont été accueillis, une personne était excusée. Une personne du quart parents a démissionné avec effet immédiat.

Echo School

Le thème de l'alimentation durable a été défini et se poursuit pour l'année scolaire 2023 2024. Cela se concrétisera avec un projet d'apiculture. Des ruches au nom de l'EPS de Corsier seront installées au Mont Pèlerin. Un parent apiculteur agréé encadrera les classes et s'occupera du rucher.

Le canton demande de participer à un projet sur les blés rares qui constituera à semer et récolter les graines ou en tirer des expériences.

Un projet autour des réseaux sociaux et de l'utilisation des outils numériques sera élaboré en collaboration avec action innocence. Une action sera proposée à l'échelle de l'EPS. Les élèves devront s'impliquer, trouver des slogans, résumer le travail réalisé sur l'année. Ses travaux pourraient être présentés aux parents dans le cadre d'une soirée, le but étant également de les sensibiliser sur cette thématique.

Une journée portes ouvertes des classes et des UAPES pour les nouveaux élèves est prévue en date du 17.08.2023.

Budget du conseil d'établissement et du conseil des élèves.

Lors de la séance précédente du 21 février, une proposition avait été faite pour que le conseil d'établissement et le conseil des élèves puissent bénéficier d'un budget pour la réalisation de divers projets. Il a été décidé que sans projet concret, aucune somme ne serait allouée. En cas d'événement ponctuel, un sondage ou autre, les membres du conseil d'établissement adresseront leur requête à la présidence du conseil d'établissement qui transmettra le document au CODIR. L'idée d'allouer un budget au conseil d'établissement a donc été abandonnée.

Groupe de travail Lift.

Un événement a eu lieu « **vision du futur** » permettant aux enseignants d'être confrontés à la réalité des entreprises qui recueillent nos élèves après leur scolarité obligatoire. Nous avons eu la chance d'avoir 3 entreprises partenaires lift présentes. Cette expérience a été très appréciée tant au niveau des entreprises que celui des enseignants. La volée actuelle de lift est toute petite elle est à 5 élèves, un ayant abandonné.

Le 11 mai dernier Mme Skinner a présenté lift au GCA (groupement de l'industrie et du commerce et de l'artisanat de Corsier et Corseaux) Les 3 chefs d'entreprise seraient intéressés par cette démarche, Mme Skinner va mettre tout en œuvre pour être sûr qu'ils s'accrochent aux wagons.

Le 22 mai dernier, une présentation du programme lift a eu lieu. 19 jeunes sont intéressés par le programme. Le travail est donc gigantesque afin de trouver toutes ces places. C'est pourquoi



**Association Scolaire Intercommunale
du Cercle de Corsier (ASICC)
Bureau du Conseil Intercommunal**
Av. Reller 22
1800 Vevey
asicercle@outlook.com

Mme Skinner invite toutes les personnes présentes ce soir à promouvoir ce programme. Conjointement avec la direction, nous avons décidé d'accepter ces 19 élèves (15 VSG et 4VP) et de mettre tout en œuvre pour y arriver.

Quart Parents

Le quart parents organisera l'assemblée générale des parents le 3 octobre prochain à Jongny à 20h00. Je vous encourage à venir également. Il y aura 2 sièges à pourvoir durant cette assemblée des parents donc si vous connaissez des personnes, ayant des enfants scolarisés dans le cercle et qui souhaiteraient se présenter, les informations leur seront données lors de cette assemblée.

Le quart parents se dit également très satisfait du travail réalisé par EGZEKO

Le projet que le quart parents souhaite mettre en place s'orientant vers une présentation des activités disponibles dans nos 4 communes est toujours d'actualité. Les investigations se poursuivent et une date sera communiquée dans le futur.

La prochaine séance aura lieu le 7 novembre 2023

10. Divers et propositions individuelles

M. J. P. Mouron

En ce qui concerne le projet apiculture, M. Mouron soutient ce projet, tout en rendant attentif à certaines priorités à mettre en place pour sa réalisation. Il est important de faire les choses dans le bon ordre. La première est de se diriger vers une association officielle. Celle-ci existe, elle comprend 140 apiculteurs de l'est vaudois et dont le vice-président est président des apiculteurs vaudois (2'500 membres). A ce jour, aucune prise de contact n'a été faite. D'autre part l'ABEILLE reste quand même un animal qui est très difficile à présenter et je ne pense pas que la pose de 3 ruches en pleine campagne soit une bonne solution pour sensibiliser les élèves. Il faut aussi prendre en compte les allergies chez la population, qui deviennent de plus en plus fréquentes et aujourd'hui on ne va pas au rucher avec une classe sans prendre maintes précautions.

Mme Skinner, déléguée au Conseil d'Etablissement, prend note et le communiquera au Conseil d'Etablissement.

Mme Mougneau

Informe qu'elle fait partie d'une commission ad hoc à Corsier sur la mise aux normes incendies du collège. Nous avons abordé la notion du concept feu dans les établissements. Mme Mougneau aimerait savoir si l'ASICC est le bon organe ou si c'est au conseil d'établissement à fournir des informations sur la manière dont il est mis en place sur notre cercle. ?

Mme Murisier

Pour l'école, c'est une tâche du conseil d'établissement. Ce que nous pouvons vous transmettre c'est que pour le parascolaire, c'est très encadré par le canton, ce sont des



**Association Scolaire Intercommunale
du Cercle de Corsier (ASICC)
Bureau du Conseil Intercommunal**
Av. Reller 22
1800 Vevey
asicercle@outlook.com

normes qui font partie des autorisations d'exploiter. Des surveillantes se déplacent, viennent regarder comment cela se passe dans les UAPE Ce sont des visites de surveillance surprises. En ce qui nous concerne, nous effectuons des exercices d'évacuation 2 fois par année, exercices encadrés par des pompiers professionnels.

Mme Neyroud

Souhaite rebondir sur le programme Lift, concernant notamment la recherche des entreprises, et propose que ce besoin soit relayé dans nos conseils communaux ainsi qu'auprès des Municipalités. Les municipaux, conseillers, qui siègent dans les conseils d'administration de grosses entreprises intercommunales de la région, pourront peut-être essayer d'aller titiller un petit peu les responsables RH et obtenir de nouvelles places pour nos jeunes.

Mme Soltermann

Porte à connaissance qu'une pétition circule avec la signature de 118 parents demandant de trouver une solution quant à une garde parascolaire au minimum de 8 semaines par an. Cette lettre donne plusieurs exemples sur les difficultés des familles lorsque les 2 parents travaillent ainsi que sur les familles monoparentales Ces parents aimeraient que l'accueil préscolaire et parascolaire devienne une priorité pour nos communes depuis que Vevey a quitté le réseau rêve et créer son propre réseau Nous avons pris un retard considérable quant à la mise en place de structures d'accueil préscolaires. Si aujourd'hui les nouveaux pavillons répondent partiellement aux besoins il y a une liste d'attente de 200 familles environ. Le besoin est aussi énorme en ce qui concerne l'accueil pendant les vacances scolaires.

Mme Murisier

Effectivement il y a eu la séparation de Vevey qui a fait que les communes du cercle ont dû rebondir.

Une reprise des écureuils, une ouverture rapide d'une structure d'accueil (SAP). Deux projets, un au Mont-Pèlerin, un autre à Jongny. Vous constatez que nous ne sommes pas restés inactif au niveau des communes du cercle. Au niveau de la liste attente, c'est une réalité qui peut paraître élevée mais si vous regardez dans tous les autres réseaux il y a autant d'attentes voir plus. Pour le parascolaire, nous avons annoncé qu'on devait savoir dans quelle direction on allait. Aujourd'hui, nous savons qu'on va partir sur notre réseau propre. Nous allons également répondre au postulat qui a été déposé au Conseil Intercommunal. J'ai envie de dire une chose après l'autre.



Association Scolaire Intercommunale
du Cercle de Corsier (ASICC)
Bureau du Conseil Intercommunal
Av. Reller 22
1800 Vevey
asicercle@outlook.com

M. Paschoud

Les solutions de garde pré et parascolaire ne doivent plus être considérées comme un plus ou comme un joli slogan le temps des élections communales comme en 2020.

Sur l'inactivité des autorités dans le dossier accueil de jour, il répondrai que depuis la sortie de Vevey le 1^{er} janvier 2022, il y a eu la reprise des Écureuils , ainsi que l'ouverture de la SAP de Corsier.

L'ASICC et les communes sont parfaitement conscients des besoins et font tout leur possible pour répondre à ces demandes.

Accueil Parascolaire durant les vacances.

Les moyens financiers (50% financé par les communes) , sont à budgéter, il faut engager du personnel, trouver des structures etc. Un projet pilote sera mis sur pied pour l'été 2024 pour un accueil de 3 semaines (permanence) les 2 premières semaines de juillet + la dernière semaine des vacances.

M. Cavin

Nous renseigne sur le nom qui a été choisi pour le SAP de Corsier :

Les Aventuriers

Mme Murisier

Fait part de la demande de Mme la secrétaire générale portant à renoncer à faire des points de situation (sauf cas important), étant donné que le Conseil intercommunal à rajouté 2 séances supplémentaires d'informations. L'assemblée se porte favorable à cette manière de faire.

M. le Président rappelle que la prochaine séance aura lieu de 28 septembre à Chardonne. Il lève la séance à 21h25 avec ses derniers remerciements à l'assemblée ainsi qu'au CODIR.

Le Président

La Secrétaire

Roberto Trüb

Corinne Borloz